

BULLETIN DE PAIE du 01/01/2024 au 31/01/2024

Date de sortie le 31/01/2024

FORMATION PAIERH

1 rue de la formation
75001 PARIS

Date entrée 01/01/2024

N° INSEE

Emploi Secrétaire

Hiérarchie

Matricule

14

Section

Catégorie

Siret / APE 12345678900011 9999Z

Org. Soc. URSSAF D'ILE DE FRANCE
93518 MONTREUIL

N°Org. Soc.

Convention Collective

Congés Payés : Art L.3141-3 à L.3141-11 L.3141-19
Préavis : Art L.1234-1 L.1237-1 L.1237-6 L.1237-10

Mr ACCROISSEMENT TEMPORAIRE 1 MOIS

75001 PARIS

ELEMENTS DE PAIE	NOMBRE ou BASE	TAUX	GAINS	RETENUES	COTISATIONS PATRONALES
SALAIRE DE BASE	151,67	16,00	2 426,72		
INDEMNITE DE PRECARITE	2 426,72	0,10	242,67		
INDEMNITE CONGES PAYES	2 669,39	0,10	266,94		
TOTAL BRUT			2 936,33		
SANTÉ					
Sécurité sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	2 936,33				205,54
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	2 936,33				19,38
RETRAITE					
Sécurité sociale plafonnée	2 936,33	6,90		202,61	251,06
Sécurité sociale déplafonnée	2 936,33	0,40		11,75	59,31
Complémentaire Tranche 1	2 936,33	4,01		117,74	176,47
FAMILLE	2 936,33				101,30
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	2 936,33				124,79
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					48,33
CSG DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	2 884,94	6,80		196,18	
CSG/CRDS NON DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	2 884,94	2,90		83,66	
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				611,94	986,18
NET IMPOSABLE			2 408,05		

MONTANT NET SOCIAL

2 324,39

NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU

2 324,39

Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 683,05	1,30 %	21,88	21,88
Montant net des heures complémentaires / supplémentaires exonérées				0,00

Net à payer au salarié

2 302,51 Eur

Réglé le : 31/01/2024

Solde des congés payés Acquis Pris Solde

Congés de l'année

Congés en cours d'acquisition

Total versé par l'employeur

3 922,51 Eur

Brut	Plafond Sécurité Sociale	Net Imposable	Charges Salariales	Coût Entreprise	Heures Payées
Mois : 2 936,33 Eur	Mois : 3 864,00 Eur	Mois : 2 408,05 Eur	Mois : 611,94 Eur	Mois : 3 922,51 Eur	Mois : 151,67
Année : 2 936,33 Eur	Année : 3 864,00 Eur	Année : 2 408,05 Eur	Année : 611,94 Eur	Année : 3 922,51 Eur	Année : 151,67

Heures Travaillées

Mois : 151,67
Année : 151,67

Commentaire

Absence(s)

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour toute information sur le mode de calcul du montant net social, se reporter au site internet mesdroitssociaux.gouv.fr.
Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.